



## **Entraide et solidarité AF 447**

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue de la Saïda - BL 42-75015 Paris

Tel : +33 6 61 63 10 60

Courriel : [Entraide@asso-af447.fr](mailto:Entraide@asso-af447.fr)

Site Web : [www.asso-af447.fr](http://www.asso-af447.fr)

Président : Jean-Baptiste Audousset

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Du 18 septembre 2010

*L'assemblée s'est tenue à Paris dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement au siège de la Maison des Associations-rue de la Saïda. Conformément aux réponses obtenues, 55 à 60 adhérents y ont participé.*

**11 h. : Jean-Baptiste Audousset, président de l'association,**  
souhaite la bienvenue à l'assemblée puis ouvre la séance.

**La matinée est consacrée à un débat avec le collectif d'avocats représenté par Maîtres Bellecave ; Busy ; Petitot.**

Me Busy, spécialiste des procédures pénales, informe que la demande d'actes adressée au juge d'instruction, Mme Zimmerman est restée à ce jour sans réponse si ce n'est une curieuse réplique téléphonique : « Vous verrez au rapport vous allez être surpris... ». Déduction faite que des mises en examen pourraient être prononcées...

- A la question d'un adhérent sur une éventuelle procédure aux USA, Me Bellecave précise que le juge fédéral de Californie (San Francisco) saisi par certaines familles françaises et étrangères se prononcera sur la recevabilité du dossier après le 25 septembre. Selon toute probabilité, faute de pouvoir impliquer des constructeurs aéronautiques américains, le juge prononcera le « home jurisdiction » soit le renvoi en France du procès... Affaire à suivre...
- Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP) : il semble que le médiateur désigné n'offre pas la garantie nécessaire de partialité pour l'indemnisation des familles.
- L'association des familles allemandes, dans un souci de cohérence, envisage le dépôt d'une plainte contre l'état français accusé de négligence dans l'application de certaines procédures de sécurité.
- Me Bellecave attire l'attention des membres de l'association sur le délai de prescription de 2 ans (Convention de Montréal) à l'intérieur duquel une action en responsabilité doit être introduite à l'encontre d'Air France. Ce délai expire le 31 mai 2011.  
Il est impératif que les familles des victimes obtiennent, à l'intérieur de ce délai, une transaction définitive qui mettra fin à toute revendication ou alors saisissent le Tribunal compétent, étant entendu que seule cette demande en justice interrompra le délai et permettra éventuellement d'entamer ensuite des pourparlers transactionnels.
- Me Petitot rappelle que lorsque l'indemnité proposée a été acceptée par les ayants droit cela entraîne le renoncement aux poursuites judiciaires. Il faut donc éviter toute précipitation qui profiterait nécessairement aux assureurs.  
Il profite de l'occasion pour une mise au point sur le versement de 1500 € pour droit d'entrée dans le collectif d'avocats alors qu'une protection juridique couvrirait tout ou partie de ces frais. En

concertation avec ses confrères, il sera proposé aux adhérents concernés soit un avoir soit un remboursement.

- Demande d'opération de recherches en mer auprès du juge ? Démarche possible mais mise en œuvre complexe.
- Précision demandée par Robert Soulas sur les indemnités : chaque cas en France est unique et traité comme tel, il n'y a donc pas de barème fixe.
- Une stratégie juridique en collaboration avec les avocats des parties civiles étrangères ne pourrait s'envisager qu'en fonction du résultat des recours aux Brésil et USA.
- Une question s'est posée sur l'accélération des incidents sur les sondes Pitot, de quelques unes par an jusqu'à fin 2008 à plusieurs par mois jusqu'à la date fatidique. Constat qui ne semble pas avoir été pris en compte. La réponse reste en suspens.
- Quelle est la représentativité du collectif d'avocats ?
  - Réponse qualitative : le collectif représente également des familles hors association.
  - Réponse quantitative : pas de chiffre sous réserve de confidentialité.Jean-Baptiste Audousset tempore le débat.

*Sans autre question, le débat est clos à 12h.45. Des conversations individualisées avec les avocats se sont poursuivies de façon fort conviviale pendant le déjeuner.*

#### **14h. 20 : reprise de la réunion de l'A.G. :**

##### **I) Rapport moral :**

JB Audousset présente le rapport exhaustif des travaux de l'association cette année écoulée. Le présent C.R. en présente les grandes lignes et l'esprit. Le texte complet est diffusé sur le site de l'association.

JB souligne le caractère de **solidarité, de désintéressement et de travail** qui a présidé à la création de l'association « Entraide § solidarité AF447 ». Esprit qui a prévalu aux travaux de l'association malgré les difficultés rencontrées, les déchirures événementielles et les contradictions humaines, esprit qui a permis de surmonter ces épreuves et de mettre en marche une association **reconnue, respectée, digne et présente** dans l'analyse de la tragédie.

Le président remercie vivement les membres du Conseil d'Administration et du bureau qui, par leur sens du **dévouement**, chaque fois que les contraintes l'imposèrent, ont su se rendre **disponibles** et contribué ainsi à notre reconnaissance au sein des plus hautes autorités.

##### **II) Rapport financier :**

Présenté par **Philippe Linguet**, trésorier de l'association.

Pour l'exercice 2009/2010 :

- Total des charges : 3 695.56 €
- Total des produits : 33 765 €

**Excédent dégagé pour l'exercice : 30 069.44 €**

## Budget prévisionnel pour l'exercice 2010-2011

		excédent exercice précédent	30 000,00
DEPENSES	CHARGES	RECETTES	PRODUITS
60 dépenses de fonctionnement	1 300,00	70 cotisations adhérents	1 500,00
61 dépenses pour manifestation	1 400,00	74 recettes de manifestation	
62 frais de transport et réunion	3 500,00	75 autres recettes	
63 autres dépenses	6 000,00	76 subventions et dons	5 000,00
64 impôts et taxes	300,00	77 produit financier et ristourne	
66 charges financières			
67 charges exceptionnelles			
68 dotation aux amortissements			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 500,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 500,00</b>
		<b>excédent exercice 2009-2010</b>	<b>30 000,00</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL EXCEDENT</b>	<b>24 000,00</b>

**Danièle Lamy**, trésorière adjointe, fait le point sur les dons reçus. Donateurs issus des familles et amis mais aussi du monde de l'entreprise, des arts, du spectacle parmi lesquels nous comptons Pierre Bergé, Marc Ambrus directeur général de « TickeTac.com » ainsi que le groupe Figaro, de Josiane Balasko, Valérie Lang, « Downtown » galerie d'art contemporain... sans oublier le Conseil Régional de la Région Centre.

A la demande d'un adhérent, elle précise que chacun d'entre nous peut solliciter les entreprises, les collectivités territoriales : municipalité, conseil général, conseil régional... pour l'obtention de subventions. L'association dispose à ce titre d'un numéro de **Siret : 517 490 728 00014** et d'un **code APE : 9499Z** qu'il est nécessaire de communiquer aux institutions.

L'excédent prévisionnel inférieur à celui de l'exercice précédent montre qu'il est indispensable pour l'association de trouver de nouvelles ressources : nouveaux adhérents (famille, amis, relations...) et nouveaux dons, dans la mesure où elle devrait faire appel à des dépenses exceptionnelles telle la rémunération d'un expert.

Elle engage donc chacun d'entre nous à œuvrer dans ce sens.

En outre, les trésoriers engagent auprès des impôts une procédure de reconnaissance de l'association en « intérêt général » afin d'obtenir la déduction fiscale correspondante. Quelques semaines seront nécessaires à l'obtention d'une réponse qui nous l'espérons sera favorable.

### III) Rapport technique :

**Robert Soulas** présente une **réflexion approfondie** sur les diverses hypothèses relatives aux causes de l'accident du « vol AF447 » ainsi qu'une **analyse pointue** de chacune d'elles : qu'elles soient *exogènes* (facteurs extérieurs : météorites, missiles...) ; *endogènes* (défaillances d'un personnel...) ou *techniques*.

*Un diaporama explicatif créé par Robert illustre son exposé, il est accessible sur le site.*

Les sondes Pitot restent à ce jour une cause privilégiée de la panne fatale. En effet, Robert conforte cette hypothèse, il constate que là où ces fameuses sondes ont été remplacées par des sondes *Goodrich* les incidents ont disparu. A.F. qui a conservé les sondes Thalès sur ses avions a vu les incidents et accidents se multiplier jusqu'à juin de l'année 2009.

Robert souligne avec beaucoup de fermeté l'esprit dans lequel il faut aborder les prochaines échéances : **vigilance, volonté et détermination** combattive. Vigilance au niveau des incohérences de la procédure d'enquête et d'analyse, volonté de définir les responsabilités du drame et les sanctions pénales, détermination militante à secouer les inerties ou égarements des parties impliquées dans cette nuit du 1<sup>er</sup> juin 2009. Il souhaite élargir l'action de l'association à une coopération internationale afin de donner plus de force à la recherche de la vérité.

Enfin, faute de retrouver les « boîtes noires », il est **impératif de contraindre le BEA à investiguer sur les derniers événements survenus dans l'avion par une simulation de ce type de panne des sondes Pitot.**

#### **16h. 15 : élection des membres du Conseil d'Administration et du bureau.**

Conformément à la règle adoptée par l'association le 12 septembre 2009 (membres élus uniquement pour 1 an), le C.A. s'est dissous dans son intégralité.

Les nouveaux membres sont élus pour 3 ans renouvelables par tiers chaque année.

#### **Composition du nouveau Conseil d'Administration :**

Jean-Baptiste Audousset ; Robert Soulas ; John Clemes ; Philippe Linguet ; Danièle Lamy ; Stéphane Declerck ; Gwenola Roger ; Michel Gaignard ; Fabrice Monteiro ; Laurent Lamy ; Claude Declerck ; Gaël Blondeau ; Hilmi Zerelli ; Samira Zerkane.

#### **D'où est issu le Bureau de l'Association**

**Président :** Jean-Baptiste Audousset (Paris)

**Vice présidents :** Robert Soulas (Châtillon) ; John Clemes (Paris)

**Secrétaires :** Gwenola Roger (Paris)                      **Adjointe :** Claude Declerck (Dunkerque)

**Trésoriers :** Philippe Linguet (Fleury près Orléans)    **Adjointe :** Danièle Lamy (Fleury près Orléans)

*16h. 45 : L'Assemblée Générale lève sa séance du 18 septembre 2010. Journée d'informations dans la chaleur des rencontres et des échanges entre familles.*